

Gleizé : la santé végétale, environnementale et humaine au cœur des préoccupations

VILLEFRANCHEÇa bouge dans l'agglo - Publié le 12 avril 2023 à 17h51, par

L'interdiction des produits phytosanitaires chimiques oblige les collectivités à adapter leurs méthodes et à montrer l'exemple. Une cinquantaine d'élus et de responsables techniques du département étaient réunis à Gleizé pour faire le point.



Une cinquantaine d'élus et responsables techniques ont été réunis par le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais et la Fredon. (©Hervé Rocle)

Depuis plus de dix ans, de nombreuses collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont engagées dans une démarche de réduction ou d'arrêt d'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces privés et publics, qui a été étendue aux cimetières et aux espaces sportifs. Une matinée d'échanges, organisée le 6 avril par la **Fédérations régionales de lutte et de défense contre les organismes nuisibles** (Fredon), le **Syndicat mixte des rivières du Beaujolais** et la commune de Gleizé, a réuni une cinquantaine de participants qui ont partagé leurs retours d'expériences.

Zéro-phyto, gestion de l'eau, biodiversité, déchets verts, ilots de chaleurs et communication auprès des administrés étaient les thèmes de cette réunion. Villefranche a témoigné des résultats de la désimperméabilisation des cours d'écoles qui va se généraliser. Le maire de Saint-Etienne-la-Varenne a témoigné de l'impact très positif de l'implantation dans les espaces verts publics d'oyas, des pots en terre cuite qui diffusent de l'eau par porosité, ce qui génère d'importantes économies d'eau et un gain de temps pour les services techniques.



©Hervé Rocle

Catherine Rebaud, adjointe à l'environnement, et James Chaillou, responsable du service espaces verts, ont fait visiter la rue Saint Vincent dont le revêtement Hydroway, un matériau novateur et perméable, permet une infiltration naturelle de l'eau de pluie dans le sol, ainsi que le site où une cuve de récupération d'eau de pluie de 15 000 litres a été enterrée le mois dernier. Le sujet de la valorisation des déchets et leur réutilisation a été également exposé.

La gestion durable des espaces publics, point clé pour la qualité de l'eau

Alice Patissier, chargée de mission qualité de l'eau au Syndicat Mixte des rivières du Beaujolais qui regroupe une cinquantaine de communes des CCSB, Agglo de Villefranche et du Beaujolais des Pierres dorées, rappelle que la gestion durable des espaces publics est un sujet d'intérêt majeur pour tous les acteurs impliqués dans la gestion des 500 km de rivières et cours d'eau du Beaujolais, dans la préservation des milieux aquatiques et dans l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des nappes souterraines.

La Fredon est chargée par le ministère de l'Agriculture de trois missions : la **santé du végétal** en surveillant l'apparition d'organismes nuisibles aux végétaux tels que xylella fastidiosa, la flavescence dorée ou encore les capricornes asiatiques ; la **santé de l'environnement**, en conseillant les professionnels, les collectivités et les particuliers dans la mise en place des bonnes pratiques environnementales comme la mise en place du zéro phyto, la gestion des espèces exotiques envahissantes et la gestion différenciée des espaces verts. Enfin, la **santé humaine** en aidant les collectivités pour éradiquer certaines espèces nuisibles à la santé humaine comme les ambrosies ou les moustiques tigres.